

Plan d'accompagnement

Objectifs :

Ce plan a pour but un accompagnement socio-éducatif et méthodologique afin :

- d'aider les étudiants, dès leur recherche de formations qualifiantes ou autres unités d'enseignement, jusqu'à la fin de leur projet.
- de lutter contre l'abandon en formation. L'étudiant est mis au centre de nos préoccupations (remédiation, intervenants des secteurs professionnels, sortie extérieur en relation avec le milieu professionnel afin d'être acteur de son parcours.
- d'harmoniser l'évaluation selon les acquis d'apprentissage en toute transparence (fiche UE, grille d'évaluation).
- de développer des compétences transversales telles que l'exploitation de l'outil informatique, l'auto évaluation,
- de concourir au vivre ensemble.

Procédure mise en place :

Accueil :

Des séances d'informations avec témoignages (anciens étudiants) sont organisées dans et en dehors de l'établissement (lors d'expositions des travaux des apprenants dans différents lieux de l'entité, lors du marché de Noël et à la « Semaine classes ouvertes ») concernant l'ensemble de notre offre de cours (contenus, débouchés, etc.)

Inscription :

L'étudiant est pris en charge par l'équipe du secrétariat afin de lui expliquer l'organisation de l'établissement, le ROI et de répondre à ces questions (VAE, référents, horaire, stage, absences, etc.)

Si nécessaire, un entretien avec la direction est organisé.

Valorisation des acquis d'expérience :

L'information est donnée lors de l'inscription et se retrouve aussi sur le site au travers du ROI spécifique.

Le dossier, une fois complété avec l'aide du référent pédagogique, est analysé par le conseil des études qui rend une décision motivée.

Remédiation :

L'évaluation continue formative est organisée systématiquement par l'ensemble des chargés de cours, permet de remédier directement et est enrichissante pour le groupe classe.

L'évaluation certificative est consultée par l'étudiant et accompagnée soit d'une fiche explicative (AA non acquis) et expliquée par l'enseignant.

Lors de difficulté individuelle, l'enseignant propose ponctuellement une remédiation, en dehors de l'horaire de formation ou durant l'horaire si elle concerne plusieurs étudiants avec l'aide des étudiants qui l'on intégrée.

Lutte contre l'absentéisme et le risque d'abandon :

Les chargés de cours sont particulièrement attentifs aux absences répétées et invitent l'étudiant à faire part de ses difficultés sur base volontaire. Chacun essaye ensemble de trouver des solutions. Le secrétariat et les enseignants ont un relevé de contact (GSM, Email) des étudiants afin d'entrer en contact pour solutionner le plus rapidement possible un souci urgent.

Aide à la réussite :

Unité d'enseignement :

Tout au long de la formation, le référent pédagogique, le conseil des études et la direction vont mettre en œuvre une série d'action favorisant une issue positive du parcours de l'étudiant. Des actions sont menées entre autre lors des tests d'admissions et tout au long de l'année scolaire dans les cours de photos et dans la section esthétique.

Unité stage

L'équipe enseignante se partage le suivi des étudiants. En fonction des difficultés, on peut être amené à solutionner la localisation d'un stage par un autre pour des raisons de proximité, de proposition d'emploi ultérieur, d'accessibilité par les transports en commun, de déontologie, ...

La relation entre le milieu professionnel, l'étudiant et l'enseignant responsable de l'encadrement des stages est organisé formellement par une convention, un carnet de stage qui fait le lien entre tous. De plus, des visites sur place sont organisées en début, au milieu et en fin de stage afin de permettre l'amélioration avant le terme de celui-ci.

Unité épreuve intégrée (coaching) :

Cette épreuve très souvent redoutée fait l'objet d'une attention particulière :

- L'équipe enseignante se partage le suivi des étudiants et organise un accompagnement collectif (présentiel en classe) et individuel (échange d'Email)
- Une mise en situation pour la défense orale peut être organisée afin d'accroître la confiance en soi.

Référent pédagogique :

Ces actions sont multiples avec le soutien de la direction :

Pour les enseignants : le référent pédagogique et coordinateur de section, avec le soutien de la direction, a pour mission l'encadrement des enseignants afin de fédérer et harmoniser les bonnes pratiques pour une communication stable pour toutes les parties prenantes

(enseignants, étudiants, jury). La prise de connaissance de l'évaluation de la qualité par les étudiants (questionnaire, boîte à suggestions), permettra une remise en question au besoin.

Pour les étudiants : le référent mettra en œuvre ce qu'il sera possible d'organiser pour la bonne fin des études.

Référent inclusif :

Il mettra en œuvre de manière raisonnable ce qui est possible pour l'accueil, le confort et la sécurité des personnes à besoins spécifiques (stage, etc.).

Référents nouveaux chargés de cours :

Un référent avec le soutien de la direction est mis en place pour l'accueil et le pilotage de nouveaux collègues.

Délégué de classe :

Le délégué de classe a un rôle d'interface entre les étudiants, la direction, l'équipe administrative et pédagogique. Il est en charge de communiquer des demandes collectives (horaire, matériels, (horaire, matériels, confort, etc.)